

## Complément d'inventaire cartographique des pelouses sèches du Pays de Bièvre Valloire et contribution à l'analyse fonctionnelle de la trame de milieux ouverts

### **But :**

Le travail consiste à réaliser un inventaire cartographique des pelouses sèches sur 10 communes de Bièvre Valloire, ainsi qu'à contribuer à l'analyse fonctionnelle du réseau de milieux ouverts thermophiles du territoire concerné par le Contrat Vert et Bleu.

### **Contexte :**

Le Contrat vert et bleu Bièvre Valloire a été validé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en octobre 2015 et comprend 4 volets dont un volet « amélioration des connaissances sur la fonctionnalité écologique des territoires ». L'une des actions dont le CEN Isère a la charge, consiste à apporter un complément d'inventaire sur les pelouses sèches (42 communes sur les 70 du territoire) en 2016 et 2017 en vue de produire une analyse de la fonctionnalité du réseau de milieux ouverts thermophiles en Bièvre-Valloire qui sera effectuée en 2017.

### **Durée de la mission :**

6 à 7 mois entre février et août 2017

### **Missions candidat/e**

- Prise en main de la méthodologie d'inventaire pelouses sèches mise en œuvre dans les précédents inventaires du département.
- Etablissement d'une carte des zones à prospecter à l'aide de l'ortho-photo., des couches des pointages de plantes caractéristiques de Gentiana, la SFO et du CBNA, et autres éléments *ad-hoc*
- Prospections de terrain pour affiner la cartographie au 1/5 000<sup>ème</sup> avec la typologie retenue, rechercher des espèces remarquables (et de manière exhaustive les orchidées) et identifier les usages et atteintes.
- Réalisation de la cartographie sur logiciel de SIG : Q-GIS
- Rédaction d'une fiche synthétique par commune

### **Profil candidat/e**

- Ce stage est destiné à un/e étudiant/e de Master II en écologie
- Connaissances en habitats naturels (CORINE), expérience de cartographie végétale et goût pour la floristique
- Connaissance du SIG (QGIS) exigée
- Capacité d'autonomie et d'endurance sur le terrain, savoir lire une carte
- Permis B et véhicule

***Salaire/Indemnisation :***

Indemnisation légale : 12,5 % du plafond horaire de la Sécurité sociale, équivalent à 30 % du SMIC.

Tickets restaurants et remboursement des frais kilométriques.

***Encadrement :***

Etude sous la responsabilité de la chargée de mission du CEN Isère en charge de l'animation du Contrat vert et bleu, qui assurera l'encadrement scientifique, technique et de terrain (Maitre de stage : Audrey Pagano)

***Lieu :***

- Travail de bureau : locaux du CEN Isère, 2 rue des mails, 38120 Saint-Egrève

- Travail de terrain : communes du territoire de Bièvre Valloire

***Moyens mis à disposition***

GPS

Smartphone avec logiciel de saisie de terrain

Manuels techniques et scientifiques